



## Rapport d'activité 2024 Congrès 1<sup>er</sup> mars 2025

La FCPE dans le Bas-Rhin, tout d'abord, c'est vous, les conseils locaux, et adhérents.

Vous qui vous investissez dès la rentrée pour constituer des listes de parents en vue des élections. Plusieurs fois dans l'année dans les conseils d'écoles et conseils d'administrations. Vous qui faites vivre les collectifs au plus proche des établissements. Vous qui animez les établissements, permettez aux parents de s'y impliquer et les faire vivre. Vous qui veillez à la bonne scolarité de nos enfants. Vous qui faites remonter les problèmes, agissez, alertez, vous mobilisez.

Ce sont 32 conseils locaux qui comptent des adhérents cette année et constituent notre fédération bas-rhinoise 2024-2025. Parmi eux, Illkirch (40), Marckolsheim (37), Mutzig (37), Brumath (22), Molsheim (22), Haguenau (21) sont les plus représentés.

Le conseil départemental est en appui des conseils locaux et répond au mieux aux nombreuses sollicitations dont il fait objet. Il n'y a pas de salarié. Le conseil d'administration est composé de 11 personnes, il s'est réuni tous les deux mois avec quelques visio intermédiaires lorsqu'il en y en avait le besoin.

Nous organisons également 2 à 3 fois par an des visios pour nos conseils locaux et adhérents, autant d'occasions de se rencontrer et échanger sur nos actualités et vie quotidienne de militants. Sans oublier la traditionnelle garden party de l'été.

Nous avons tenu notre rang de première association de parents en siégeant dans les instances académiques :

Au Comité Départementale de l'Education Nationale (CDEN, pas plus tard que mardi dernier 25 février 2025), au Conseil Académique de l'EN (même si cette instance est vidée de sa substance).

Nous siégeons également dans les instances suivantes :

- Conseil de discipline départemental
- Commission académique d'appel des décisions des conseils de discipline (32 cette année !)
- Commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés du 2<sup>nd</sup> degré (CDOEASD)
- Conseil académique des associations éducatives complémentaires de l'enseignement publique (CAAEECP)
- Conseil départemental de la jeunesse, des sports et de la vie associative (CDJSVA)
- Commission Académique pour l'Enseignement des Langues Vivantes Étrangères (CALVE) et Commission académique des sections internationales (CASI - avec une problématique, nous en parlerons sans doute)
- Conseil Académique de Vie Lycéenne (CAVL)

- Conseil académique des langues régionales (CALR - qui heureusement ne s'est pas réuni cette année !)

Nous sommes présents dans les commissions de dérogations scolaires du 1<sup>er</sup> degré de la Ville de Strasbourg et les commissions d'appels d'orientation du secondaire (nous relayerons prochainement un appel à candidature).

Nous avons répondu aux rencontres avec le recteur et le DASEN, qui ont tous deux changé cette année. Des relations fluides avec les services académiques nous permettent d'être bien identifiés et d'obtenir des réponses à nos sollicitations (pas toujours comme nous le souhaiterions mais c'est le jeu).

Nous assistons aux réunions avec la Ville de Strasbourg (à l'attention des parents élus et autour de la politique éducative) et de la Région Grand Est.

L'élément marquant, cette année, et nous devons en reparler, est la problématique des enfants à la rue. Elle nous a concrètement touché. Beaucoup d'entre vous le savent sans doute, du 21 novembre à il y a quelques jours, nous avons été contraints d'accueillir dans des conditions inadaptées, deux mamans et deux enfants de l'école Langevin qui dormaient dans la rue depuis plusieurs mois.

Sans une certaine fermeté de notre part, ces familles ne seraient pas aujourd'hui relogées dans un appartement. Sans une certaine résistance nous n'aurions plus notre local rue Lavoisier. Cela a été un beau combat et nous l'avons emporté !

Nous avons bien entendu participé à l'activité de notre fédération : Journée des Présidents, webinaires.

Nous restons membres du collectif Education67, dont l'activité principale est la mise en place d'une action citoyenne pour lutter contre le non-remplacement des enseignants absents. En parallèle, nous assurons le suivi sur le Bas-Rhin des signalements via [la plateforme FCPE « Ouyapacours »](#), à travers laquelle les parents peuvent également signaler les absences non remplacement des enseignants mais aussi la non attribution d'un accompagnant d'élève en situation de handicap (AESH) pour les élèves à besoins éducatifs particuliers et la fermeture temporaire de l'établissement scolaire pour des raisons sanitaires ou climatiques (canicule, absence de chauffage).

Le CDPE c'est aussi la communication :

En interne, avec la diffusion des activités, évènements et communication de la FCPE nationale. Un groupe whatsapp réunit les responsables des Conseils Locaux et nous permet d'échanger de manière fluide sur les sujets qui nous préoccupent.

En externe, avec :

- L'envoi de documents de communication en début d'année scolaire dans l'ensemble des établissements où nous avons des élus
- Un compte facebook et un site internet régulièrement mis à jour
- Une newsletter « flash Info » (3 en 2024)
- Des sollicitations de journalistes

Une année plutôt calme finalement !